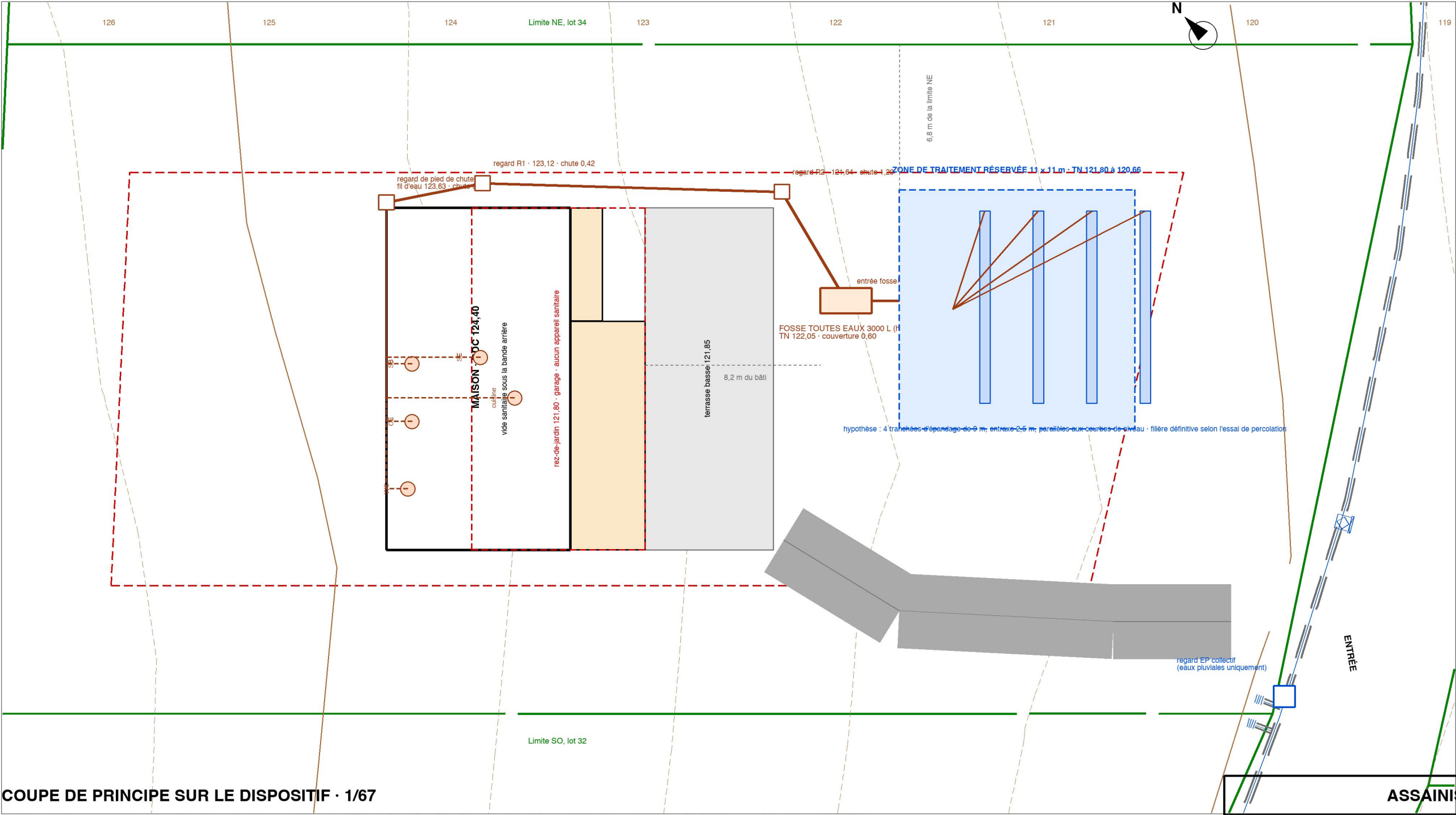


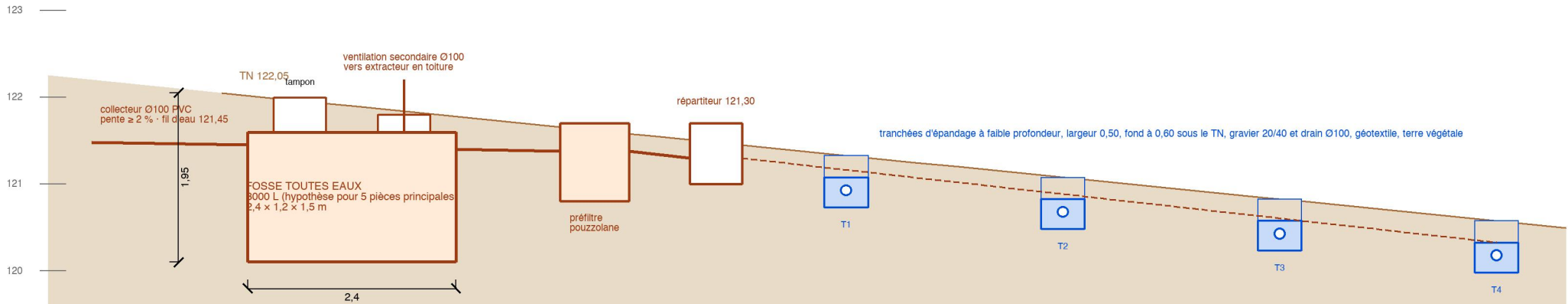
PLAN D'ASSAINISSEMENT · 1/200

Eaux usées et eaux-vannes du rez-de-chaussée vers une fosse toutes eaux individuelle et une zone de traitement en bande avant Nord-Est · aucun réseau collectif d'eaux usées dans le lotissement



COUPE DE PRINCIPE SUR LE DISPOSITIF · 1/67

De la fosse toutes eaux aux tranchées d'épandage, dans le sens de la pente. Filière et dimensions à confirmer par l'essai de percolation d'un prestataire agréé CSE (annexe 1 du règlement modifié).



Cotes en mètres, niveaux en m NGPF interpolés ± 0,5 m. Avant-projet à reprendre par un concepteur habilité ; formulaire de demande de raccordement à un dispositif d'assainissement autonome à joindre au dossier.

ASSAINISSEMENT
Projet
Maison 3 chambres, garage en rez-de-jardin · Lot 33 Eden Hills
Plan
PC-11 · Plan et coupe d'assainissement
Échelles · Date · Indice
1/200 et 1/67 · 22/09/2026 · A

Réseau EU/EV : Ø100 PVC, pente 2 %, fil d'eau 123,63 en sortie de maison, 121,45 à l'entrée de la fosse, collecteur de 24,5 m. Le terrain descend à 10 % : regards de chute R1 et R2 (chutes de 0,42 et 1,20 m) pour garder 0,60 m de couverture.

Fosse toutes eaux 3000 L (hypothèse pour 5 pièces principales), tampons affleurants, à 8,2 m au moins des bâtiments, 11,4 m des limites.

Ventilation : primaire par la chute du WC prolongée en toiture, secondaire par extracteur en sortie de fosse, en toiture du pan Nord-Ouest.

Traitement : zone réservée de 11 × 11 m à 3 m des limites, sous jardin d'agrément, hors allée, hors terrasse basse. Aucun rejet en surface ni vers le réseau d'eaux pluviales (CDC art. 35).

Entretien : contrat avec vidange au plus tous les 4 ans (CDC art. 10.7).